



COMMUNICATION

## **Appel à projet pour l'attribution de chalets dans le cadre des animations de Noël de la Ville de Guérande**

Durant le mois de décembre, dans le cadre de Noël By Light, la Ville de Guérande souhaite mettre à disposition des commerçants et associations de commerçants des chalets, place Saint-Aubin.

*Publié le 07 septembre 2020*

La Ville offre l'opportunité à ces potentiels occupants de vendre des produits en lien avec Noël et de participer ainsi à l'animation de la ville de Guérande durant cette période festive.

3 chalets en bois (de dimension 3x2 m, soit 6m<sup>2</sup>) seront alloués pour la période du 3 décembre 2020 au 5 janvier 2021. L'ouverture au public se fera entre le samedi 5 décembre 2020 et le dimanche 3 janvier 2021. Les chalets seront ouverts du mercredi ou dimanche de 16h à 19h et le samedi de 10h à 19h.

Critères de sélection des candidatures, par ordre de priorité :

- Les produits proposés devront impérativement avoir un [www.ville-guerande.fr/information-transversale/actualites/appel-a-projet-pour-lattribution-de-chalets-dans-le-cadre-des-animations-de-noel-de-la-ville-de-guerande-7284](http://www.ville-guerande.fr/information-transversale/actualites/appel-a-projet-pour-lattribution-de-chalets-dans-le-cadre-des-animations-de-noel-de-la-ville-de-guerande-7284) avec l'esprit des Fêtes de Noël ou les Fêtes de fin d'année : alimentaire (pommes d'amour, barbe à papa, sucre d'orge, pain d'épice, chocolat et/ou vin chaud, ...), décorations de Noël, produits artisanaux (bijoux, créations en tissu, jeux, ...).
- Localisation du commerçant, une implantation locale étant préférée.
- Une attention particulière sera portée sur la qualité des produits et sur leur diversité par rapport à l'offre existante dans les commerces du coeur de ville.

La Ville se réserve le droit de faire des choix parmi les produits proposés d'une même candidature.

Si deux produits similaires sont présentés dans les candidatures, la qualité de la prestation fera la différence.

Pour répondre à cet appel à projet :

Téléchargez les éléments à remplir via le lien suivant : <https://www.ville-guerande.fr/pratique-vos-demarches/professionnels/commerces-services-artisanat/occupation-commerciale-du-domaine-public>

Les candidatures doivent être déposées à l'Hôtel de Ville contre décharge, ou adressées par voie postale (seule la date de réception en Mairie sera prise en compte) **avant le 28 septembre 2020 à 17h au plus tard**,

à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville Service Commerce et Vie économique  
7, place du Marché au Bois  
44350 GUÉRANDE

Mention à faire figurer sur l'enveloppe : « **Ne pas ouvrir - sélection Chalet de Noël** »

## Renseignements :

- Audrey LEFEUVRE : 06 32 66 17 75 - [audrey.lefeuvre@ville-guerande.fr](mailto:audrey.lefeuvre@ville-guerande.fr)
- Emilie NARDON : 07 86 46 57 11 - [emilie.nardon@ville-guerande.fr](mailto:emilie.nardon@ville-guerande.fr)

*En raison de l'épidémie de COVID-19, la Ville se réserve la possibilité modifier la programmation de Noël By Light en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.*



Ville de  
**Guérande**

### HOTEL DE VILLE

7 place du marché au  
Bois  
44350 Guérande  
Tél : 02 40 15 60 40

### HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h  
13h30 > 17h30  
Mar : 14h30 > 17h30  
Sam : 9h > 12h